

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 56

Rubrik: Vie économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie économique en Suisse

BALANCE SUISSE DES REVENUS EN 1973

En millions de francs

Postes	Recettes	Dépenses	Solde
A. Balance des biens et services	47.950	44.580	3.010
1. Commerce extérieur	30.920	37.670	-6.750
2. Energie électrique	445	245	200
3. Tourisme	5.300	2.660	2.640
4. Assurances privées	420	15	405
5. Opérations de commerce en transit	300	—	300
6. Transport de marchandises	570	70	500
7. Postes et télécommunications	195	270	-75
8. Revenus du travail des frontaliers étrangers	200	2.050	-1.850
9. Autres services	3.890	990	2.900
10. Revenus des capitaux	5.350	610	4.740
B. Balance des transferts unilatéraux	470	2.590	-2.120
C. Balance des revenus	48.060	47.170	890

(OSEC)

L'INDUSTRIE SUISSE DE LA SURGÉLATION EN 1973

La consommation totale de produits surgelés en Suisse a augmenté de 5,2% en 1973, passant de 74.311 à 78.361 tonnes, soit une moyenne de 12,4 kg par habitant. L'évolution du marché a varié selon les groupes de produits; par rapport à la consommation totale, la part de la volaille poursuivait sa baisse, pour atteindre 44,5 % (48,8 % en 1972); les ventes de légumes, en augmentation de 19,9 %, atteignaient 13,7 % du total (12,2 % en 1972). Les poissons, pour leur part, représentaient 11,5 % de la consommation totale, les produits à base de pommes de terre 11,5 %, le reste étant formé par les fruits et jus de fruits, la viande et les produits de boulangerie, trois groupes qui enregistraient, en 1973, un taux d'accroissement nettement supérieur à la moyenne. Le marché des glaces et crèmes glacées, qui fait l'objet de statistiques séparées, s'est également beaucoup développé au cours de l'année écoulée : la consommation s'est accrue de 11,2 %, pour atteindre 37,4 millions de litres, soit environ 6 litres par habitant. Bien que l'on estime que 57 % des ménages suisses disposent d'un volume plus ou moins grand pour le stockage des produits surgelés et que près du quart possède un véritable appareil de surgélation, les ventes de bahuts et armoires de surgélation se sont encore accrues de 21,8% en 1973, pour atteindre 110.866 unités. (OSEC)

PRESTATIONS DE L'ASSURANCE-VIE SUISSE : PLUS D'UN MILLIARD EN 1973

En 1973, pour la première fois, les prestations versées par les compagnies suisses d'assurance sur la vie ont dépassé le milliard de francs. Sur les 56.778 personnes décédées en Suisse au cours de cette même année, 10.909, soit plus d'une sur cinq, étaient assurées sur la vie. Les prestations se sont

montées à 1.005,4 millions de francs, dont 13,3 millions à titre de prestations supplémentaires pour décès accidentel. Il faut relever que 2.119 assurés décédés en cours de contrat avaient versés moins de trois primes annuelles d'un montant global de 2,6 millions, alors que leurs ayants droit ont bénéficié de prestations s'élevant à un total de 48,9 millions. Les prestations de l'assurance-vie ne concernent cependant pas uniquement les cas de décès. En effet, de nombreux assurés encore en vie à l'échéance du contrat bénéficient des versements de leur compagnie. C'est l'aspect épargne de l'assurance, laquelle apporte ainsi une contribution notable à la prévoyance-vieillesse. L'importance de cette épargne est évidente si l'on tient compte du fait que des 1.005,4 millions de francs versés globalement par les assureurs suisses, 211 millions seulement l'ont été par suite d'un décès. Ce ne sont donc pas moins de 549 millions de francs qui ont été versés à des assurés encore en vie. A cela sont venus s'ajouter 179,2 millions versés à titre de rentes viagères et 66,2 millions d'indemnités pour cause de maladie et d'invalidité. (OSEC)

EN SUISSE PRESQUE 2 LIVRETS D'ÉPARGNE PAR HABITANT

Selon les estimations de l'Union de banques suisses, l'épargne bancaire suisse, sous forme de carnets d'épargne, livrets de dépôt et de placement ainsi que d'obligations et bons de caisse, aurait atteint la somme de 94,3 milliards de francs à la fin de 1973. Cela représente une augmentation de 5 % à peine par rapport à l'année précédente, où le total avait atteint 89,9 milliards de francs. Le montant moyen des dépôts d'épargne en banque a ainsi atteint l'année dernière 14.660 francs par habitant; en Suisse, on dénombre 188 livrets d'épargne et de dépôt pour 100 habitants. (OSEC)

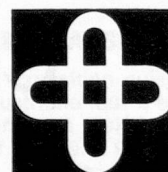
Fendant « Domherrenwein »
Fendant « R.C.B. »
Fendant « Pierrafeu »
Johannisberg « Rhonegold »
Dôle « Chanteauvieux »
Rosé du Valais et
l'incomparable Pinot Noir



J. BURTON

Agent général de PROVINS
pour la Belgique et
le G.-D. de Luxembourg

Avenue de la Couronne 197
1050 Bruxelles - T. 647 01 03



DES FROMAGES SUISSES
D'ACCORD,
MAIS SELECTIONNES PAR

EMMENTAL

S.A.
ZOLLIKOFEN BERNE

BUREAU DE VENTE

EMMENTAL s.p.r.l. - p.v.b.a.
BRUXELLES - BRUSSEL
Rue Sainte-Mariestraat 14
TEL. : (02) 427 84. 94

Dir.-Gérant : G. HERDIES